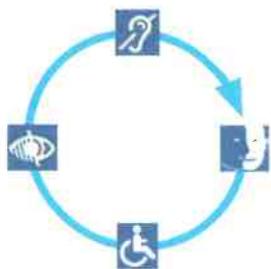


# Accessibilité de l'établissement



**Bienvenue** Mairie

2 rue du Château

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



## Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



## Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui  non

→ Le personnel connaît le matériel

oui  non



**Contact :** BULANT Loïc, le maire - [mairie@pontdemetz.fr](mailto:mairie@pontdemetz.fr) - 03.22.95.00.11



## Consultation du registre public d'accessibilité :



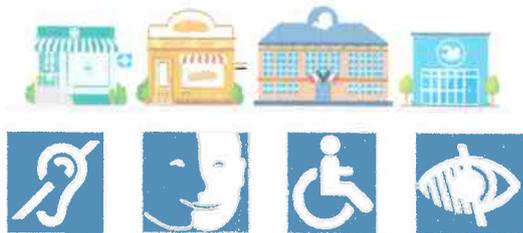
à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 21800597300019

Adresse : Mairie 2 rue du Château 80480 PONT DE METZ



## Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Seul le rez-de-chaussée est accessible par tous.

Les réunions se font à l'étage pour les élus : la salle de conseil permet l'accès à tous



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



2. ....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



3. ....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non

mairie 2 rue du château fiche de suivi entretien des équipements

matériels et équipements à vérifier	infos aux usagers	responsable technique mairie	autre responsable	Contrôles date et signature 2018	Contrôles date et signature 2019	Contrôles date et signature 2020	Contrôles date et signature 2021
Signalétique extérieure et intérieure	la mairie est facilement visible de la voirie	X					
Parking PMR	2 places PMR parking rue du château à 40 m	X					
Passage piétons	rue du château face mairie, bandes podotactiles		Service voirie maintenance métropole				
Qualité éclairage éclairage public et intérieur	20 lux extérieur	X	service EP métropole				
	100 lux intérieur, banque accueil 200 lux						
Cheminement extérieur	Pas de dénivelé, trottoir large, présence mur et bordures pour guidage	X					
Porte d'entrée avec groom tapis	Vérifier manœuvre facile 50N maxi, état général	X					
	dans le SAS d'entrée	X					
tablette repérée jaune pour personne en fauteuil	au guichet face à l'entrée	X					
dispositif pour sourds et malentendants	au guichet face à l'entrée	X					
Toilettes-lavabo mixtes avec dispositif lumineux alerte incendie	signalé à gauche	X	Société quartz sécurité maintenance				

## Annexe 3 : liste des pièces à joindre

- Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux
- Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement
- Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité
- Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité
- Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
- ERP de 1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.



COMMUNE DE PONT DE METZ

Boves, le 22 Mars 2018

Bâtiment : Mairie  
2 rue du Château 80480 PONT DE METZ

## CERTIFICAT DE CONFORMITE AUX REGLES DE L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La visite de l'établissement du 20 Mars 2018, nous a permis de constater la conformité des travaux d'aménagement, réalisés par la Commune, dans la mairie sise 2 rue du Château à Pont de Metz.

Ces travaux ont été réalisés conformément à :

- La demande d'autorisation d'aménagement AT n° 08063216 M 0006 qui se rattache à l'Agenda d'Accessibilité Programmée n° 08063216AP0002
- Le procès-verbal du 11 janvier 2017, de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public, avec les prescriptions jointes en annexe.

Stanislas ROUX  
Architecte DPLG

DIVERS CITES, atelier des territoires  
4, route de Glisy  
80 440 BOVES

DIVERS CITES ATELIER DES TERRITOIRES  
4 route de Glisy - 80440 BOVES  
Tél : 03.22.72.73.51  
mail : diverscites@orange.fr  
RCS Amiens 797 838 034 - SIRET 797 838 034 00024

Tél. 03.22.72.73.81  
N° siret : 797 838 034 00024  
N° TVA : FR 23 797838034

E-mail : diverscites@orange.fr